

# "On risque de vendre à perte" : le secteur de l'habillement déplore une réouverture tardive

06h09, le 30 avril 2021

**Alors qu'ils demandaient une réouverture le 10 mai, les commerces dits "non-essentiels" devront finalement patienter jusqu'au 19 mai. Un délai supplémentaire qui pourrait, selon Éric Mertz, président d'Allure, le syndicat des TPE-PME de l'habillement, contraindre les petits magasins de vêtements à vendre à perte.**

Le [calendrier de déconfinement](#) est désormais connu. Pour les commerces actuellement fermés, ce sera le 19 mai, dans trois semaines, en même temps que les terrasses des bars et des restaurants. Alors que les restaurateurs se réjouissent, les commerçants, eux, font grise mine. Ils avaient demandé, le 22 avril, [dans une tribune adressée à Emmanuel Macron](#), une réouverture le 10 mai pour profiter du week-end de l'Ascension. Ils n'ont pas été entendus. "C'est une véritable catastrophe. Pour la deuxième année consécutive, on va se retrouver avec une saison blanche sur la partie printemps-été", déplore au micro d'Europe 1 Éric Mertz, président d'Allure, le syndicat des TPE-PME de l'habillement.

Pour lui, ces neuf jours de différence vont mettre à mal le modèle économique des petites boutiques de vêtements. "Une réouverture le 19 mai va définitivement condamner la marge que nous aurions pu faire sur les collections printemps-été. Contrairement aux grandes enseignes qui peuvent jouer sur leur marge et un choix renouvelé tous les mois, les magasins indépendants vont rouvrir avec des collections de printemps qui n'auront pas été vendues et ils vont être obligés de faire des promotions. Donc on risque de vendre à perte dès le 19 mai", explique Éric Mertz.

## Des soldes avancés ?

Pour aménager cette reprise, le président du syndicat Allure craint qu'il ne faille faire de la réouverture une période d'exception. "Ça va probablement ouvrir très rapidement la voie à la vente à perte, selon moi par décret, ou bien l'avancement de la date des soldes du 23 juin au 19 mai. Ça va devenir non pas compliqué, ça l'était déjà, mais insoluble", se désole Éric Mertz. D'autant que les aides accordées par le gouvernement vont diminuer au fur et à mesure que les commerces rouvrent. "Notre seul espoir c'est [le plan de relance du gouvernement](#), il va falloir qu'il soit à la hauteur."

"Je ne sais pas comment on va faire [si on ne gagne pas d'argent à la réouverture](#). Nous n'avons que deux collections par an, achetées des mois à l'avance. Ce sont des investissements que nous n'avons pas pu rentabiliser en fermant un jour sur trois sur l'année écoulée. Là, sur les trois premiers mois de l'année, la perte de chiffre d'affaires oscille entre 20 et 30%", précise Éric Mertz. De plus, la réouverture reste fragile puisqu'elle est liée à l'évolution de la situation sanitaire. Dans les départements où le nombre de contaminations est trop élevé, les commerces pourraient être amenés de nouveau à baisser temporairement le rideau.



Par **Clément Lesaffre**